



## Documentation Générale

### Apprentissage

- ❖ **Licence Professionnelle Conception et Amélioration de Processus et Procédés Industriels – Industrie du Futur**

Partenariat CNAM Pays de la Loire / CFA La Joliverie

le cnam  
Pays de la Loire



DT1024B



Ce document vous est proposé par le C.F.A. la Joliverie, celui-ci vous permettra :

### **ENTREPRISE**

- De vérifier que votre entreprise peut former un jeune qui prépare ces formations,
- De repérer la méthodologie pour accueillir un apprenti dans ce domaine de compétences,
- De déterminer les démarches à effectuer pour établir le contrat d'apprentissage.

### **APPRENTI**

- De vous faire découvrir le Centre de Formation d'Apprentis,
- De vous présenter le principe de la formation par apprentissage,
- De vous expliquer le métier, la formation et le diplôme,
- De vous accompagner dans votre projet de formation.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

**Votre formateur conseil**

ou

**le secrétariat**

**Sébastien DENIAUD**

**02 51 71 36 20**

[sdeniaud@la-joliverie.com](mailto:sdeniaud@la-joliverie.com)

Tél : 07.81.43.37.80

**Nos coordonnées**

---

C.F.A. La Joliverie  
141 route de Clisson  
BP 43229  
44232 St Sébastien/Loire  
Cedex  
[cfacfp@la-joliverie.com](mailto:cfacfp@la-joliverie.com)

---

Formation financée par les branches professionnelles et les Opérateurs de Compétence (OPCO).

---

# SOMMAIRE

---

	<b>Découvrir le Centre de Formation</b> .....	<b>1</b>
	Le Centre de Formation d'Apprentis .....	1
	Les moyens humains et matériels au Centre .....	2
	Les résultats aux examens.....	3
	L'insertion professionnelle .....	3
	La qualité .....	4
	Le développement durable .....	5
	La Charte de l'alternance .....	5
	Les offres de services .....	6
	L'alternance pour les personnes en situation de handicap .....	5
	<b>Choisir et vivre son alternance</b> .....	<b>7</b>
	L'organisation de la communication tout au long du contrat .....	7-8
	Les rencontres régulières	
	Les outils de liaison	
	Le calendrier de l'alternance .....	9-10
	La formation à l'exercice du tutorat .....	11
	<b>Former au métier et préparer le diplôme</b> .....	<b>12</b>
	La fiche métier .....	12
	Le contenu de la formation ... ..	13
	UAMEOS – Activité Professionnelle.....	14
	UAMEOR – Le projet.....	15
	<b>Valider le projet d'accueil et le projet d'apprentissage</b> .....	<b>18</b>
	Les conditions à remplir par l'apprenti pour signer un contrat d'apprentissage.....	19
	La procédure d'admission .....	19
	Les conditions à remplir par l'entreprise pour signer un contrat d'apprentissage.....	20
	Le suivi administratif du contrat d'apprentissage .....	20
	Le financement de l'apprentissage.....	21
	Les aides financières accordées à l'entreprise .....	21
	Le statut et la rémunération de l'apprenti .....	22
	A noter .....	23



---

## *Découvrir le Centre de Formation la Joliverie*

---

Depuis plus de 50 ans, le Centre de Formation de La Joliverie forme, par la voie de la Formation Continue ou de l'Apprentissage, les professionnels de demain.

Positionné principalement dans l'enseignement supérieur et sur l'alternance, nous proposons aujourd'hui 25 formations diplômantes ou certifiantes de la terminale BAC Pro au Bac + 5 dans les secteurs :

- Tertiaire (commerce - comptabilité – gestion – expertise comptable - social)
- Industriel (conception – méthodes – industrialisation – automatisation – maintenance – soudage)
- Bâtiment (Architecture métallique).
- Son U.F.A. Ste Anne situé à St Nazaire propose des formations dans le secteur de l'hôtellerie-restauration : [wwwhttps://lyceesainteanne.paysdelaloire.e-lyco.fr](https://lyceesainteanne.paysdelaloire.e-lyco.fr)
- Son U.F.A. Notre Dame de l'Espérance à St Nazaire propose 2 formations par apprentissage [www. https://lyceesainteanne.paysdelaloire.e-lyco.fr](https://lyceesainteanne.paysdelaloire.e-lyco.fr)
- Son U.F.A. St Joseph à Chateaubriant propose 1 formation par apprentissage : <https://www.stjo-chateaubriant.fr>
- Son U.F.A. Ste Thérèse à St Nazaire propose 1 formation par apprentissage <https://www.lyceesainteanne.fr/ufo-apprentissage.fr>

Celles-ci sont accessibles sous contrat d'apprentissage (éventuellement sous contrat de professionnalisation).

Le Centre de Formation Professionnelle met à la disposition des entreprises son expérience en Formation Continue dans ses secteurs de compétence.

N'hésitez pas à consulter le site de La Joliverie : [www.la-joliverie.com](http://www.la-joliverie.com)



# 1. Les moyens humains et matériels

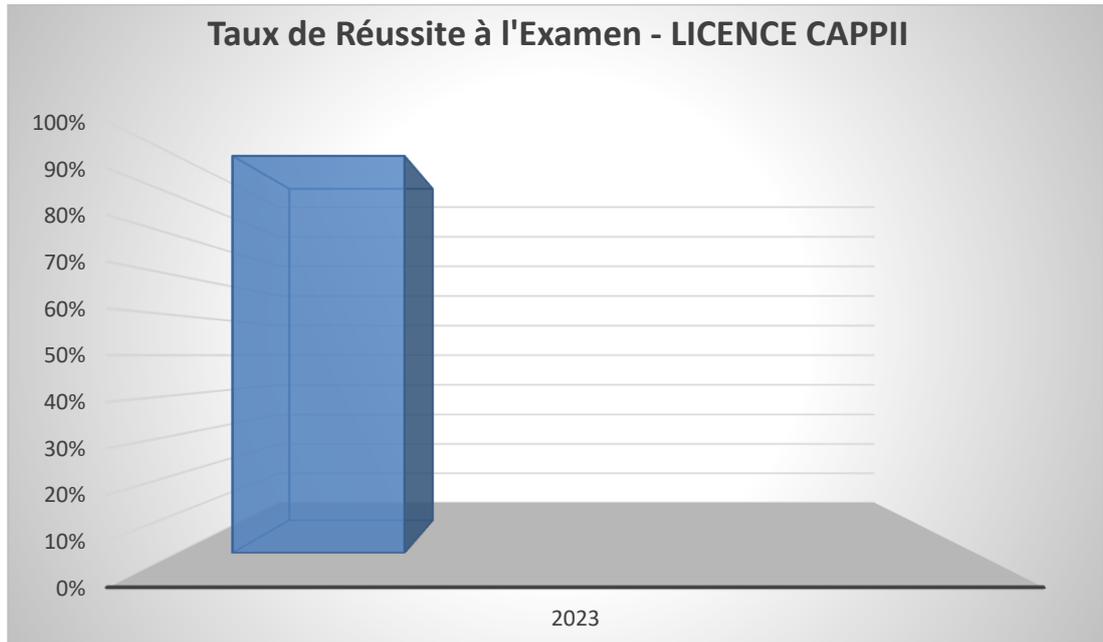
L'accompagnement personnalisé des apprenants tout au long de leur formation est assuré par une équipe de formateurs issus du monde professionnel, reconnus dans leur spécialité.

Le Centre de Formation dispose de moyens performants en adéquation avec les technologies et les matériels utilisés en entreprise.

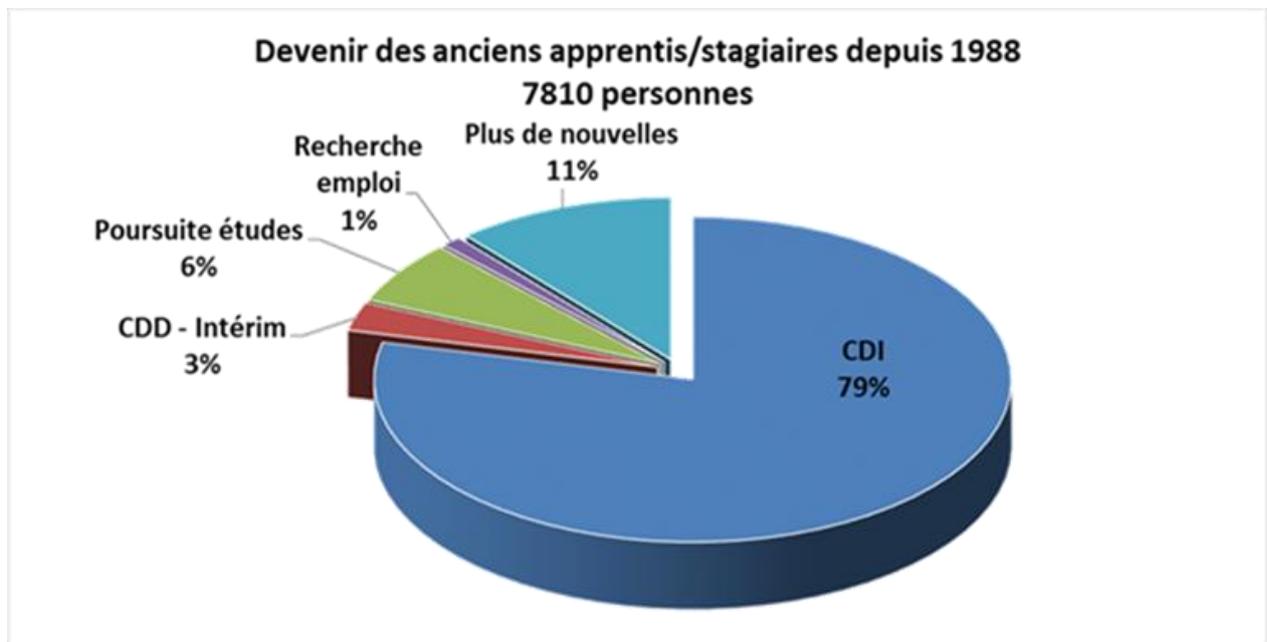
- 1 amphithéâtre
- 1 centre de ressource
- Bâtiments administratifs et pédagogiques de 9 000 m<sup>2</sup> dédiés à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage
- Bâtiments de 6 000 m<sup>2</sup> regroupant nos plateaux techniques.

<b>Bureau d'études Structures Métalliques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Logiciel DAO Autocad</li><li>• Logiciel CAO TEKLA Structures et BOCAD</li><li>• Logiciel de calculs Robot Millénium</li><li>• Logiciel CFAO TOPSOLID (Tôlerie)</li></ul>	<b>Bureau d'études Mécanique et Industrialisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Logiciel CAO CATIA et INVENTOR</li><li>• Logiciel CFAO TOPSOLID (Usinage)</li><li>• Logiciel O'DEVIS</li></ul>
<b>Ateliers Mécanique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Perceuse Colonne/ 1 scie à ruban</li><li>• Etablis de montage/servantes/poste à souder</li><li>• 3 Centres d'usinage 3,4 et 5 axes (HAAS)</li><li>• 2 Tours numériques 3 et 4 axes (HAAS)</li></ul>	<b>Ateliers Structure Métallique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Poinçonneuse CN</li><li>• 1 Banc de découpage oxy-plasma</li><li>• 3 Presses plieuses (2 CN et 1 traditionnelle)</li><li>• 2 Rouleuses à profilés Grande Capacité</li><li>• Chariot de soudage</li><li>• 14 cabines de soudage</li></ul>
<b>Laboratoires Automatisme / Electricité / Informatique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Automates SIEMENS/SCHNEIDER/ROCKWELL et réseaux associés</li><li>• IHM PROFACE, SIEMENS et SCHNEIDER</li><li>• Supervision PC</li><li>• Logiciel DAO électrique</li><li>• Programmation VB SCRIPT et C#</li></ul>	<b>Laboratoire Contrôle</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 Machines à mesurer tridimensionnelles (1 Numérique DEAMICRO-HITE et 1 manuelle TESA)</li><li>• 1 Projecteur de profil (Mitutoyo)</li><li>• 1 Colonne de mesure (TESA)</li></ul>
<b>Pôle Robotique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 cellules robotiques FANUC</li><li>• 4 cellules robotiques YASKAWA</li><li>• 2 robots humanoïdes NAO</li><li>• 7 platines Motion – Axes numérisés YASKAWA</li><li>• 1 robot collaboratif OMRON TM 12</li></ul>	

## 2. Les résultats pour la Licence CAPPI – Industrie du Futur



## 3. L'insertion professionnelle



## 4. La Qualité

Le Centre de Formation La Joliverie, conscient des enjeux et de l'intérêt d'une démarche d'amélioration continue, s'est engagé dans un processus Qualité en 1993.

Nos priorités majeures, avec la participation de l'ensemble du personnel administratif et pédagogique, est d'assurer la pérennité et l'amélioration continue de notre système de management de la qualité,

Toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réussite de cet engagement sont mises en œuvre afin de parvenir à concrétiser notre volonté de satisfaire nos clients, d'être à leur écoute et d'assurer une amélioration continue de nos services.

Notre politique est donc fondée sur trois axes majeurs :

1. L'écoute attentive et la satisfaction de nos clients (apprentis et partenaires),
2. Le développement des relations de partenariat avec les donneurs d'ordre et les prestataires,
3. Le positionnement de notre système qualité comme un outil de management et d'amélioration continue.

Le Centre de Formation La Joliverie est **certifié QUALIOPi depuis le 17 mars 2021** et répond aux nouvelles exigences Qualité de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Cette certification s'applique sur :

- Les actions de formation,
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience,
- Les actions de formation par Apprentissage



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE  
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## 5. Le Développement durable



« Le développement durable est une démarche qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Aujourd'hui, il est impératif que toutes les générations agissent dans une logique de développement durable. Le Centre de Formation est un lieu où se côtoient des personnes, il est donc important qu'il soit un vecteur de communication vis-à-vis du développement durable.

Ce projet s'inscrit dans notre Système Qualité. Tous les acteurs de la formation, notamment les apprenants, sont donc force de proposition pour améliorer notre processus de formation.

## 6. La charte de l'alternance : les engagements des partenaires

La formation par alternance doit son efficacité à la juste complémentarité entre l'entreprise et le Centre de Formation. Elle doit sa réussite à la collaboration étroite des 3 acteurs que sont : l'apprenti, le tuteur, l'équipe de formateurs. Du partenariat qui s'instaure dépend la qualité de la formation que reçoit le jeune au cours de son contrat.



## 7. Les offres de service

### L'hébergement

L'organisme « Action Logement » propose une aide « mobili-jeune » pour l'accès au logement des jeunes en formation professionnelle (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Pour plus de renseignements : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr).

Une résidence étudiant / apprenti est accessible sur le site de St Sébastien / Loire. Pour toute information, vous pouvez contacter la MAISON BSR, 95 Rue des Hauts Pavés, 44000 NANTES au 02 51 17 84 62.

### La restauration

Un espace de restauration est accessible aux étudiants apprentis et stagiaires. Dans ce cas, les apprentis peuvent bénéficier d'une aide des financeurs de la formation, pour le repas.

Un espace de convivialité dédié à l'Enseignement Supérieur est également mis à disposition.

## *Les frais annexes*

La Loi du 5 septembre 2018, relative à la réforme de la formation professionnelle, précise que les Opérateurs de Compétence (financeurs des formations par apprentissage) prennent en charge les frais annexes à la formation, dès lors qu'ils sont financés par le CFA :

- ✓ Restauration : 3 € par repas pris au self de La Joliverie,
- ✓ Hébergement : 6 € par nuitée prise dans un hébergement conventionné par le CFA

En fonction de l'OPCO financeur du contrat d'apprentissage, les prises en charge ci-dessous peuvent varier :

- ✓ Dotation 1<sup>er</sup> équipement pédagogique
- ✓ Aide à la mobilité internationale.

## **8. *L'alternance pour les personnes en situation de handicap***

Le CFP-CFA La Joliverie accueille les personnes en situation de handicap en leur permettant d'accéder à des postes en milieu ordinaire de travail et de formation.

Les besoins spécifiques aux personnes sont étudiés afin d'offrir un accompagnement et des réponses adaptées à chaque situation. Pour un accueil optimum, le Référent handicap du CFP-CFA prend contact avec la personne plusieurs mois avant le démarrage de sa formation.

Afin de faciliter l'accès des handicapés à l'entreprise et au Centre de Formation (sans limite d'âge), des aides spécifiques sont mobilisables auprès notamment de l'AGEFIPH (secteur privé) / FIPHFP (secteur public).

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le référent handicap :

Madame Katell GALISSON, [kgalisson@la-joliverie.com](mailto:kgalisson@la-joliverie.com)

---

# Choisir et vivre son alternance

---

## L'organisation de la communication tout au long du contrat

Pour le suivi de l'apprenti, le CFA la Joliverie vous propose :

### ► Des rencontres régulières

#### Réunion Entreprise

##### Acteurs :

Tuteurs, responsables entreprise, direction CFA, équipe pédagogique

##### Objectifs :

- présenter le processus de l'alternance sous ses aspects administratifs, organisationnels et pédagogiques
- apporter des précisions sur la formation suivie par le jeune : objectifs, contenus de formation, modalités d'évaluation
- envisager les axes de formation en entreprise

En début de formation

#### Suivi en entreprise

##### Acteurs :

Tuteur, apprenti, formateur-suiveur

##### Objectifs :

- évaluer les compétences mises en œuvre en situation de travail
- échanger sur la progression professionnelle de l'apprenti
- envisager les travaux à confier à l'apprenti

1 suivi par an

### ► Des outils de liaison

#### Portail C.F.A. - YPAREO

##### Acteurs :

Tuteurs, apprentis, suiveurs, équipe pédagogique

##### Objectifs :

- suivre le parcours de l'apprenti au CFA :
  - son emploi du temps,
  - son assiduité,
  - ses résultats.

Accès Internet permanent

# Le calendrier

Rentrée 2024 - 2025

## L3 CAPPI IF 2 - CPA 21

du 16 septembre 2024 au 29 août 2025

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août	
D 01	(S 36) ENT	M 01	ENT	V 01	FERIE	D 01	(S 49) ENT	M 01	FERIE	S 01	(S 6) Centre	M 01	(S 1) ENT	M 01	ENT	J 01	FERIE	D 01	(S 23) Centre	M 01	Centre	V 01	ENT
L 02	ENT	M 02	ENT	S 02	ENT	L 02	ENT	D 02	ENT	D 02	(S 6) Centre	M 02	(S 1) ENT	L 02	ENT	V 02	Centre	L 02	Centre	M 02	Centre	S 02	ENT
M 03	ENT	J 03	ENT	D 03	ENT	M 03	ENT	L 03	ENT	L 03	Centre	J 03	ENT	M 03	ENT	S 03	Centre	M 03	Centre	J 03	Centre	D 03	ENT
M 04	ENT	V 04	ENT	L 04	(S 45) ENT	M 04	ENT	M 04	ENT	M 04	Centre	V 04	ENT	M 04	ENT	D 04	(S 19) ENT	M 04	Centre	V 04	Centre	L 04	(S 32) ENT
J 05	ENT	M 05	ENT	M 05	ENT	D 05	ENT	M 05	ENT	M 05	Centre	S 05	ENT	J 05	(S 19) ENT	L 05	Centre	J 05	Centre	S 05	Centre	M 05	ENT
V 06	ENT	D 06	ENT	M 06	ENT	L 06	ENT	J 06	(S 2) ENT	J 06	Centre	D 06	ENT	V 06	ENT	M 06	Centre	V 06	Centre	D 06	Centre	M 06	ENT
S 07	(S 41) ENT	L 07	(S 41) ENT	J 07	ENT	S 07	ENT	V 07	ENT	V 07	Centre	L 07	ENT	M 07	ENT	M 07	Centre	S 07	Centre	L 07	(S 28) ENT	J 07	ENT
D 08	ENT	M 08	ENT	V 08	ENT	D 08	ENT	M 08	ENT	S 08	(S 7) ENT	M 08	ENT	M 08	Centre	D 08	FERIE	D 08	(S 24) FERIE	M 08	ENT	V 08	ENT
L 09	(S 37) ENT	M 09	ENT	S 09	ENT	L 09	(S 50) Centre	M 09	ENT	D 09	(S 7) ENT	M 09	ENT	M 09	Centre	L 09	ENT	M 09	(S 24) FERIE	M 09	ENT	S 09	ENT
M 10	ENT	J 10	ENT	D 10	ENT	M 10	Centre	V 10	ENT	L 10	(S 1) ENT	J 10	(S 1) ENT	M 10	Centre	S 10	ENT	M 10	ENT	J 10	ENT	D 10	ENT
M 11	ENT	V 11	ENT	L 11	(S 46) FERIE	M 11	Centre	S 11	ENT	M 11	ENT	V 11	ENT	M 11	Centre	D 11	(S 20) ENT	M 11	ENT	V 11	ENT	L 11	(S 33) ENT
J 12	ENT	M 12	ENT	M 12	ENT	D 12	Centre	D 12	ENT	M 12	ENT	S 12	ENT	L 12	(S 20) ENT	L 12	Centre	J 12	ENT	S 12	ENT	M 12	ENT
V 13	ENT	L 13	ENT	M 13	ENT	V 13	Centre	L 13	(S 3) Centre	J 13	ENT	D 13	ENT	M 13	ENT	M 13	Centre	V 13	ENT	D 13	ENT	M 13	ENT
S 14	(S 42) Centre	M 14	(S 42) Centre	J 14	ENT	S 14	ENT	M 14	Centre	V 14	ENT	L 14	ENT	M 14	(S 16) ENT	M 14	Centre	S 14	ENT	L 14	(S 29) FERIE	J 14	ENT
D 15	(S 38) Centre	M 15	Centre	V 15	ENT	D 15	(S 5) Centre	M 15	Centre	S 15	(S 8) ENT	M 15	Centre	M 15	ENT	D 15	Centre	D 15	(S 25) ENT	M 15	ENT	V 15	FERIE
L 16	Centre	J 16	Centre	S 16	Centre	L 16	Centre	D 16	Centre	D 16	(S 8) ENT	D 16	Centre	J 16	ENT	V 16	Centre	L 16	(S 25) ENT	M 16	ENT	S 16	FERIE
M 17	Centre	V 17	Centre	D 17	(S 47) Centre	M 17	Centre	L 17	Centre	L 17	(S 8) ENT	L 17	(S 2) Centre	M 17	ENT	M 17	Centre	M 17	ENT	J 17	ENT	D 17	FERIE
M 18	Centre	S 18	Centre	L 18	Centre	M 18	Centre	M 18	Centre	M 18	ENT	M 18	Centre	V 18	ENT	M 18	(S 21) ENT	M 18	ENT	V 18	ENT	L 18	(S 34) ENT
J 19	Centre	M 19	Centre	D 19	Centre	D 19	Centre	D 19	(S 4) ENT	M 19	ENT	S 19	Centre	L 19	(S 21) ENT	L 19	Centre	J 19	ENT	S 19	ENT	M 19	ENT
V 20	Centre	L 20	(S 43) Centre	M 20	Centre	L 20	Centre	M 20	Centre	J 20	ENT	D 20	Centre	M 20	ENT	M 20	Centre	V 20	ENT	D 20	(S 30) ENT	J 21	ENT
S 21	(S 39) Centre	M 21	(S 43) Centre	J 21	Centre	S 21	Centre	M 21	ENT	V 21	ENT	L 21	Centre	M 21	(S 17) FERIE	M 21	Centre	S 21	ENT	L 21	(S 30) ENT	J 21	ENT
D 22	Centre	V 22	Centre	S 22	Centre	D 22	Centre	M 22	ENT	S 22	(S 9) Centre	M 22	Centre	L 22	ENT	D 22	Centre	D 22	ENT	M 22	ENT	V 22	ENT
L 23	(S 39) Centre	M 23	Centre	S 23	Centre	L 23	(S 52) ENT	J 23	(S 4) ENT	J 23	(S 9) Centre	M 23	Centre	M 23	ENT	V 23	Centre	L 23	(S 26) ENT	M 23	ENT	S 23	ENT
M 24	Centre	J 24	Centre	D 24	Centre	M 24	ENT	V 24	ENT	L 24	(S 9) Centre	J 24	(S 6) ENT	M 24	ENT	M 24	Centre	M 24	ENT	J 24	ENT	D 24	Centre
M 25	Centre	V 25	Centre	L 25	(S 48) ENT	M 25	FERIE	S 25	Centre	M 25	Centre	V 25	ENT	M 25	ENT	D 25	(S 22) ENT	M 25	ENT	V 25	ENT	L 25	(S 35) Centre
J 26	Centre	M 26	Centre	D 26	ENT	D 26	ENT	D 26	(S 5) ENT	M 26	Centre	M 26	ENT	M 26	ENT	L 26	Centre	M 26	ENT	S 26	Centre	M 26	Centre
V 27	Centre	D 27	(S 44) ENT	M 27	ENT	V 27	ENT	L 27	(S 5) ENT	J 27	Centre	D 27	ENT	M 27	ENT	M 27	Centre	V 27	ENT	D 27	(S 31) ENT	M 27	Centre
S 28	(S 44) ENT	L 28	(S 44) ENT	J 28	ENT	S 28	ENT	M 28	ENT	V 28	Centre	L 28	ENT	M 28	(S 18) Centre	M 28	Centre	S 28	ENT	L 28	(S 31) ENT	J 28	Centre
D 29	ENT	M 29	ENT	V 29	ENT	D 29	ENT	M 29	ENT	S 29	Centre	M 29	ENT	M 29	Centre	J 29	Centre	D 29	(S 27) Centre	M 29	ENT	V 29	Centre
L 30	(S 40) ENT	M 30	ENT	S 30	ENT	L 30	(S 1) ENT	J 30	ENT	D 30	Centre	M 30	(S 4) ENT	M 30	Centre	V 30	Centre	L 30	ENT	J 30	ENT	S 30	Centre
		J 31	ENT		ENT	M 31	ENT	V 31	ENT	L 31	(S 4) ENT					S 31	ENT			J 31	ENT	D 31	Centre

Préparation aux examens/révisions : période de révisions incluse dans le calendrier d'alternance.

### Les dates à retenir en 2024 :

- Rentrée des apprentis : lundi 16 septembre 2024
- Réunion des entreprises : jeudi 10 octobre 2024

### Pour information, les horaires de cours sont les suivants :

- Lundi : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 15 – 17 h 15
- Du Mardi au vendredi : 8 h 00 – 12 h 00 et 13 h 15 – 17 h 15

### Préparation aux examens :

Conformément au cadre législatif, une préparation spécifique est organisée au C.F.A. La Joliverie.

# La formation à l'exercice du tutorat

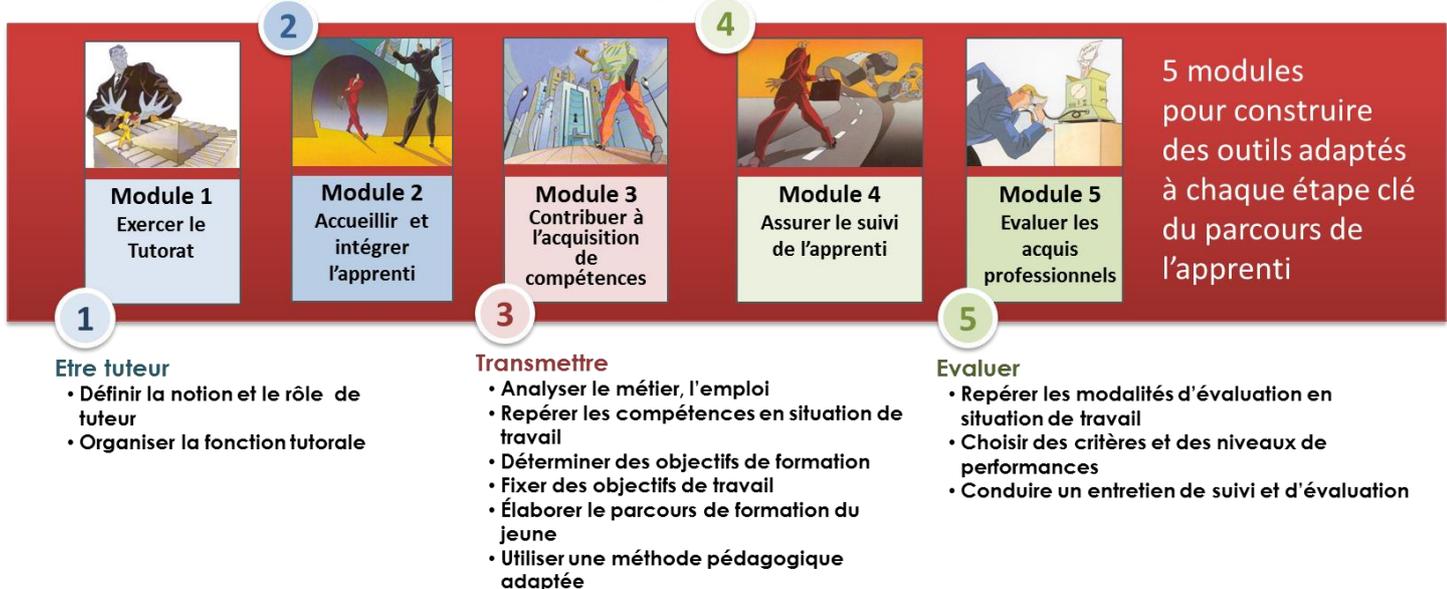
Pour vous aider dans votre mission de tutorat,  
Pour organiser la formation, le suivi et l'accompagnement du jeune,  
Le CFP CFA la Joliverie vous propose une formation en 5 modules.

## Accueillir - Intégrer

- Mettre en place une stratégie d'accueil
- Organiser l'arrivée de l'apprenti
- Repérer les différentes étapes d'intégration

## Accompagner – Guider

- Adopter un style de management pour stimuler la motivation
- Identifier son style de communication
- Gérer les relations avec le C.F.A.



**Cette formation s'appuie sur votre expérience. Elle vous donnera l'occasion de rencontrer d'autres tuteurs, d'échanger sur votre mission auprès du jeune.**

**Vous ferez le point sur :**

- vos compétences en matière de tutorat,
- l'examen que prépare le jeune,
- les outils d'alternance proposés par le CFP CFA.

**Vous trouverez des réponses concrètes aux questions que vous vous posez :**

- le rôle du tuteur,
- l'organisation dans l'entreprise pour encadrer le jeune,
- l'accueil, puis l'intégration du jeune dans l'entreprise,
- la transmission et l'apprentissage du métier,
- le parcours du jeune dans l'entreprise, les activités qu'il peut réaliser,
- l'évaluation du travail réalisé par le jeune.

Orientée sur des travaux pratiques, la formation permet de réaliser des outils et d'élaborer une référence dans l'apprentissage du métier préparé par le jeune.

**Coût pour une formation de 3 journées : 510 €**

---

## Former au métier et préparer la certification

---

### La fiche métier

Le titulaire de la licence professionnelle (et du titre Chef de Projet en Automatisation) sera amené à conduire des projets techniques dans une démarche de numérisation, d'industrialisation, d'automatisation et de robotisation des procédés industriels avec les outils et les méthodes associés à l'environnement industrie 4.0.

- Bureau d'études,
- Service travaux neufs,
- Bureau d'industrialisation
- Bureau méthode - maintenance

#### COMPETENCES ►

##### Fonction étude

- Etudier la faisabilité d'un projet
- Elaborer un cahier des charges

##### Fonction conception

- Concevoir une architecture d'automatisme et d'informatique industriels,
- Etablir le coût d'un projet
- Présenter et négocier un projet.

##### Fonction réalisation

- Planifier un projet
- Gérer et superviser la réalisation d'un projet,
- Organiser, superviser et/ou réaliser l'installation du système.

##### Fonction évaluation

- Réaliser le bilan du projet.

La culture technique doit permettre au titulaire d'appréhender l'environnement et la mise en œuvre des outils et méthodes associés à l'industrie 4.0 :

- Robotique
- Cobotique
- Robotique mobile
- Automatisation
- Outils connectés
- Capteurs intelligents IOT (Internet des Objets)
- Big Data
- Supervision de la production
- Simulation numérique : jumeau numérique, réalité augmentée et réalité virtuelle.

## Le contenu de la formation

Unités de formation	Nombre d'heures
USMC50 – Outils scientifiques et techniques	38
USMC51 – Etude des systèmes	40
USMC52 – Santé/Sécurité/Environnement	18
USMC53 – Management d'équipe et économie	34
USMC54 – Communication professionnelle	18
USMC64 – Les fondamentaux de l'industrie du futur	30
USMC65 – Génie industriel appliqué à l'I.F.	42
USMC66 – Robotique, Cobotique et vision industrielle	40
USMC67 – Interface Homme-machine et supervision	36
USMC68 – Informatique Industrielle avancée	36
USMC69 – Virtualisation, digitalisation et jumeau numérique	46
USCMC5Q – Anglais de spécialité	38
UAMEOR – Projet	38
UAMEOS – Activité professionnelle	0
Mécatronique	38
Informatique – Algorithmique	20
Accueil, accompagnement	13
	525

## **I. UAMEOS – Activité Professionnelle**

L'unité UAMEOS - activité professionnelle évalue l'ensemble des tâches/missions confiées à l'alternant durant son année de formation. Elle doit mettre en avant les savoirs et savoir-faire acquis en entreprise.

Evaluation : rédaction d'un rapport sur l'entreprise, son contexte et un résumé des activités menées, suivi d'un entretien avec un jury :

- Rapport : 25 à 30 pages, hors annexes,
- Soutenance : 15 minutes de présentation, 15 minutes de questions.

Le rapport doit présenter l'entreprise et les missions réalisées par l'apprenti.

### L'entreprise

- Les données de base et l'activité de l'entreprise
  - L'historique de l'entreprise, implantation, organisation générales (filiales, division, organigramme, ...), volume de vente (chiffre d'affaires, bénéfices, évolutions, ...)
  - Les activités, les produits de l'entreprise, les ateliers de production, ...
- L'environnement économique de l'entreprise : principaux clients, concurrents et fournisseurs.
- L'organisation industrielle de l'entreprise
  - Gestion des commandes
  - Gestion de la production
  - Gestion de la maintenance
  - Gestion des stocks
  - Gestion de la qualité
  - Gestion de la sécurité.

Ces éléments ne sont présentés qu'à titre indicatif et doivent être adaptés en fonction des spécificités de l'entreprise. Il incombe de choisir les éléments d'information nécessaires à la compréhension des activités et de l'organisation de votre entreprise.

### Les missions réalisées au sein de votre entreprise

Il s'agit ici de décrire certaines missions ou tâches (autres que le projet) réalisées pendant les périodes en entreprise. Pour chaque mission choisie, il faut présenter brièvement :

- La mission qui vous a été confiée : analyse du besoin, cahier des charges, planning prévisionnel.
- La démarche synthétique mise en œuvre pour atteindre vos objectifs : recherche d'informations, prises de contact, recherche de solutions, mise en place et validation de la solution retenue.
- Les résultats obtenus : donner des exemples concrets de vos réalisations (fiches, plans, programmes, ...), comparer à l'existant, ...
- Le bilan de la mission.

## **II. UAMEOR – Le projet**

L'unité UAMEOS - Le projet a pour objectif d'amener les alternants à mettre en pratique de manière transversale les savoirs et savoir-faire acquis pendant la formation. Le sujet du projet est proposé par l'entreprise de l'alternant en partenariat avec un membre de l'équipe pédagogique locale de la licence professionnelle et du chef de projet en automatisation. Dans ce projet, l'alternant doit faire preuve d'initiative, d'autonomie et d'organisation, afin de proposer une solution adaptée en respectant les contraintes de temps et de moyens données.

Evaluation : rédaction d'un rapport technique, suivi d'un entretien avec un jury

- Rapport : 25 à 30 pages, hors annexes,
- Soutenance : 25 minutes de présentation, 20 minutes de questions.

### Critères d'évaluation :

#### **Analyse et Etude du besoin**

- Etudier la faisabilité d'un projet
- Analyse et/ou élaborer un cahier des charges

#### **Conception Préliminaire**

- Etablir un avant-projet sur le plan technique
- Etablir le coût du projet
- Présenter et négocier les solutions techniques et/ou financières avec le client

#### **Conception détaillée**

- Concevoir une architecture d'automatisme et informatique industrielle

#### **Réalisation, installation et intégration du système automatisé**

- Gérer et superviser la réalisation du système automatisé de production
- Organiser et/ou réaliser l'installation d'un système automatisé de production

#### **Evaluation du projet**

- Réaliser le bilan d'un projet

#### **Pilotage de projet**

- Piloter un projet

### Remarques importantes :

Ce projet servira de support à la validation simultanément pour la licence professionnelle : de l'unité UAMEOR – projet (12 crédits)

### III. UAMEOR – Le projet : référentiel de certification

FONCTIONS ET ACTIVITES		COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES	
<b>FONCTION 1 : ANALYSE ET ETUDE DU BESOIN</b>			<b>BLOC01</b>
<b>A1/ Etudier la faisabilité d'un projet</b>	C11	Inventorier et analyser les besoins et la problématique du client	
<b>A2/ Analyser et/ou élaborer un cahier des charges</b>	C12	Inventorier l'existant matériel, technologique, le savoir-faire de l'entreprise cliente pour l'expertise	
	C13	Rédiger un cahier des charges en appliquant les normes et spécifications	
<b>FONCTION 2 : CONCEPTION PRELIMINAIRE</b>			<b>BLOC02</b>
<b>A4/ Etablir un avant-projet sur le plan technique</b>	C21	Préconiser des solutions pour répondre à la problématique	
	C22	Dialoguer avec les clients, les fournisseurs, les techniciens	
	C23	Choisir les matériels de contrôle/commandes adaptés (automates, afficheur, moteur, variateur, capteurs...)	
	C24	Choisir le matériel robotique adapté	
	C25	Choisir l'architecture et le matériel réseau adapté	
	C26	Déterminer et mettre à disposition les données à extraire pour alimenter la supervision et/ou le système d'information de l'entreprise (traçabilité, MES, ERP, Product Life Management)	
	C27	Rédiger l'avant-projet	
	C28	Etablir le calendrier prévisionnel de réalisation	
<b>A5/ Etablir le coût du projet</b>	C29	Gérer les appels d'offres	
	C210	Déterminer les ressources humaines et moyens matériels (outillage, logistique, logiciel...) nécessaires à la mise en œuvre du projet	
	C211	Réaliser le chiffrage d'un projet	
<b>A6/ Présenter et négocier les solutions techniques et/ou financières avec le client</b>	C212	Exposer le projet auprès du donneur d'ordre	
	C213	Négocier avec les fournisseurs, les sous-traitants, les clients - identifier les leviers de négociation	
<b>FONCTION 3 : CONCEPTION DETAILLEE</b>			<b>BLOC03</b>
<b>A7/ Concevoir une architecture d'automatisme et informatique industrielle</b>	C31	Réaliser une architecture de programme contrôle/commande	
	C32	Réaliser une architecture de programme robotique	
	C33	Définir les échanges de données entre les différents équipements (automate, robot, système d'information)	
	C34	Elaborer le dossier technique de conception pour la réalisation (conception détaillée des modules du système/Architecture des programmes)	
	C35	- Exploiter une documentation technique	

#### IV. UAMEOR – Le projet : référentiel de certification (suite)

FONCTIONS ET ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES
<b>FONCTION 4 : REALISATION, INSTALLATION ET INTEGRATION DU SYSTEME AUTOMATISE</b>	
<b>A8/ Gérer et superviser la réalisation du système automatisé de production</b>	C41 Réaliser et/ou superviser la mise en œuvre des équipements de contrôle/commande (paramétrage, programmation, connexions réseau)
	C42 Réaliser et/ou superviser la mise en œuvre des robots
	C43 Réaliser et/ou superviser la remontée des données pour la supervision ou le système d'information
	C44 Réaliser et/ou organiser les tests (unitaire, intégration) et les documenter
<b>A9/Organiser et/ou réaliser l'installation d'un système automatisé de production</b>	C45 Définir la logistique pour la livraison du système
	C46 Effectuer avec le client la réception finale d'un système
	C47 Organiser et/ou réaliser la formation du client
	C48 Réaliser et/ou valider les documents techniques nécessaires à l'exploitation, à la maintenance de l'installation
<b>FONCTION 5: EVALUATION DU PROJET</b>	
<b>A10/Réaliser le bilan d'un projet</b>	C49 Réaliser le bilan financier du projet
	C410 Etablir le bilan technique d'un projet
	C411 Rédiger un document de synthèse sur la réalisation d'un projet (optimisation, standardisation des procédés utilisés)
<b>FONCTION 6 (TRANSVERSALE) : PILOTAGE DE PROJET</b>	
<b>A11/Piloter un projet</b>	C51 Programmer les étapes de la mise en œuvre, de la vérification et de la mise en service d'un projet
	C52 Exploiter un logiciel de gestion de projet
	C53 Constituer et missionner des équipes de travail
	C54 Manager des équipes de travail
	C55 Conduire des revues de projet
	C56 Contrôler le respect des spécifications et du cahier des charges
	C57 Exploiter un tableur
	C58 Utiliser les outils qualité de l'entreprise
	C59 Respecter les conditions contractuelles d'un projet
<b>FONCTION 7 (TRANSVERSALE) : VEILLE TECHNOLOGIQUE</b>	
<b>A12/Assurer une veille technologique</b>	C510 Assurer une veille technologique et métier

BLOC04

BLOC05

---

## Valider le projet d'accueil et le projet d'apprentissage

---

### I. Les conditions à remplir par l'apprenti pour signer un contrat d'apprentissage

- ✓ Etre titulaire du :
  - B.T.S. – Electrotechnique
  - B.T.S. – C.I.R.A.
  - B.T.S. – M.A.I. ou C.R.S.A.
  - B.T.S. – C.P.I. ou B.T.S. – A.T.I.
  - B.T.S. – M.S. Option Systèmes de Production
    - D.U.T. – G.E.I.I. Option automatisme et systèmes  
Option électrotechnique et électronique de puissance  
Option réseaux industriels
    - D.U.T. – Informatique : Option Informatique et systèmes industriels
  
- ✓ Cette formation est ouverte : en contrat de professionnalisation, Projet de transition Professionnel (PTP), Reconversion ou Promotion par alternance (PRO A).

#### ➤ La procédure d'admission

Pour s'inscrire, les candidats doivent répondre aux critères énumérés ci-dessus.

#### ➤ Les étapes de la procédure

1. Après étude du dossier, les candidats seront convoqués à un entretien.
2. A la suite de l'entretien, la décision (acceptation, attente ou refus) sera notifiée par courrier
3. En cas d'acceptation : le candidat devra confirmer son engagement.
4. Affectation en entreprise

Le C.F.A. La Joliverie propose le candidat à plusieurs entreprises.

Le candidat peut rechercher lui-même son entreprise d'accueil. Dès l'obtention d'une réponse positive, le candidat transmettra, au C.F.A. La Joliverie, les coordonnées de l'entreprise. Le centre contactera l'entreprise pour vérifier l'adéquation du projet d'accueil de l'entreprise avec la formation choisie et expliciter les modalités administratives.

## Décision définitive

Le candidat sera définitivement accepté dès l'obtention du diplôme et dès la signature du contrat d'apprentissage. A charge pour lui de faire parvenir une photocopie certifiée conforme du relevé de notes du diplôme au C.F.A. et de prévenir son futur employeur.

Ce contrat d'apprentissage sera établi entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre de l'année en cours.

## Pour les candidats en attente...

Chaque mois, en fonction des places disponibles, les dossiers des candidats seront réexaminés.

L'acceptation du candidat devra être confirmée et sera suivie de l'étape affectation en entreprise (cf. ci dessus).

**Attention** : Le CFA la Joliverie examine la recevabilité des dossiers, c'est l'entreprise qui embauche le candidat.

## **II. Les conditions à remplir par l'entreprise pour signer un contrat d'apprentissage**

S'assurer que le maître d'apprentissage dispose :

- d'un niveau de formation au moins égal à celui de l'apprenti et au moins 1 an d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité,

ou

- d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans ce domaine d'activité.

**NB** : un maître d'apprentissage peut former au plus 2 apprentis à la fois.

Selon les branches professionnelles, il est vivement conseillé que le maître d'apprentissage ait suivi une formation à l'exercice du tutorat,.

## **III. Le suivi administratif du contrat d'apprentissage**

Le dépôt du contrat d'apprentissage par l'employeur se fait auprès de l'opérateur de compétences référent de l'entreprise (O.P.C.O.).

Il vous appartient donc de contacter votre O.P.C.O. afin d'obtenir les documents relatifs :

- au contrat d'apprentissage,
- à la déclaration en vue de la formation d'apprentis.

Dès que l'entreprise a donné son accord pour accueillir un apprenti, le C.F.A. La Joliverie vous transmettra :

- un contrat d'apprentissage pré-rempli des données liées à la formation.
- une convention de formation par apprentissage sera établie entre le CFA La Joliverie, l'entreprise et l'apprenti.

Il appartiendra à l'entreprise d'envoyer à son OPCO le contrat d'apprentissage dûment complété et la convention de formation.

**L'entreprise doit veiller à :**

- établir la Déclaration Unique à l'Embauche auprès de l'URSSAF, via le site internet [www.due.fr](http://www.due.fr)
- programmer la visite médicale d'embauche (au plus tard dans les 2 mois qui suivent la date d'embauche).

## **IV. Le financement de l'apprentissage**

Les sections en Apprentissage sont financées au contrat par les Opérateurs de Compétence (OPCO).

Un Niveau de Prise en Charge par formation a été défini suite à un accord entre France Compétences et les branches professionnelles.

**La volonté du C.F.A. La Joliverie est d'appliquer un coût de formation correspondant au niveau de prise en charge de votre branche professionnelle, dans les conditions actuelles de financement.**

**En conséquence, l'entreprise ne supporte pas de « Reste à charge ».**

## **V. Les aides financières accordées à l'entreprise**

### **Exonération de charges sociales**

L'exonération des cotisations salariales d'origine légale et conventionnelle est maintenue, mais dans une limite fixée par décret. Celle-ci a été fixée à 79% du SMIC en vigueur au cours du mois considéré.

### **Avantages pour l'employeur**

L'employeur peut anticiper ses besoins de compétences en formant un jeune. Il peut former le maître d'apprentissage du jeune. Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO. Réduction générale des cotisations patronales (ex-réductions Fillon) en périmètre complet : incluant l'AGIRC-ARRCO et l'assurance chômage.

## **VI. Le statut et la rémunération de l'apprenti**

### **Le statut de l'apprenti**

Celui-ci a le statut d'Apprenti-Etudiant des Métiers en section de Chef de Projet en Automatisation par apprentissage et salarié de l'entreprise.

L'entreprise s'engage à former l'apprenti en collaboration avec le CFA.

L'apprenti s'oblige en retour, en vue de cette formation, à travailler pour son employeur pendant la durée du contrat, à suivre la formation dispensée au Centre de Formation d'Apprentis et en Entreprise, ainsi qu'à se présenter aux épreuves du diplôme.

## Contrat d'apprentissage

- Il pourra débuter entre le 1er septembre et le 30 novembre de l'année en cours.
- Ce contrat doit être signé avant de commencer à travailler.
- Il prévoit une période d'essai jusqu'à l'échéance des 45 premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée par l'apprenti.
- La durée du contrat d'apprentissage est d'un an.

<b>Rémunération brute minimale mensuelle (% du SMIC)</b>			
Décret N°2018-1347 du 28/12/2018			
<b>Age</b>	<b>1<sup>ère</sup> année de cycle de formation</b>	<b>2<sup>ème</sup> année de cycle de formation</b>	<b>3<sup>ème</sup> année de cycle de formation</b>
16-17 ans	27 %	39 %	55 %
18-20 ans	43 %	51 %	67 %
21-25 ans	53 %	61 %	78 %
26 ans et +	100 %		

**Dernière valeur du SMIC horaire au 01/01/2024 : 11.65 €**

- La rémunération minimale perçue par l'apprenti préparant cette certification de niveau 6 pendant le contrat d'apprentissage correspond à celle fixée pour la 2<sup>ème</sup> année d'exécution du contrat
- Si l'apprenti conclut un second contrat d'apprentissage, sa rémunération est au moins égale à celle, correspondant à la fraction du SMIC, qu'il percevait lors de la dernière année d'exécution du contrat précédent.

## Convention collective

Dans certains cas, des dispositions conventionnelles ou des conventions collectives peuvent prévoir une majoration de cette rémunération. En conséquence, il revient à l'employeur de s'informer sur le montant de la rémunération de son apprenti.

## **Carte nationale d'Apprenti-Etudiant des Métiers**

Tout apprenti de moins de 30 ans a droit à l'attribution de cette carte et bénéficie des mêmes avantages qu'un étudiant. Elle est remise en début de formation



## **Protection sociale / Mutuelle**

L'apprenti bénéficie de la même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise, assurance maladie et accident du travail.



## **Congés payés**

L'apprenti bénéficie des mêmes droits aux congés payés que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

## **A noter**

La législation qui s'applique pour les formations destinées aux salariés et aux demandeurs d'emploi et les règles de fonctionnement utilisées par les différents organismes : Ministère du Travail, France Compétences, ..., étant susceptibles d'évoluer au cours du déroulement de la formation, le C.F.A. LA JOLIVERIE et le CNAM Pays de la Loire ne peuvent pas être tenus responsables d'éventuelles modifications. Par contre, ceux-ci en informeront les apprentis, et en concertation avec le groupe, s'engagent à ce que les conditions de déroulement de la formation soient les plus satisfaisantes possibles pour l'insertion professionnelle et la formation.

L'examen est régi par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il est susceptible d'évoluer dans sa dénomination, son contenu, son régime de dispense ou dans le calendrier du déroulement des épreuves.

